



## GROUPEMENT LOCAL DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE AGGLOMERATION URBAINE DU DOUBS

- Mairie de Morteau –  
Place de l'hôtel de ville  
BP 53095  
F-25503 Morteau Cedex

---

### ASSEMBLEE DU GLCT

**Le jeudi 28 janvier 2021 à 18h00**

### VISIO CONFERENCE

### - Compte-rendu -

*Les membres élus de AUD se sont réunis en Assemblée générale par visioconférence, via l'outil Microsoft Teams. Cette AG a été tenue exceptionnellement en distanciel en raison de la pandémie COVID-19.*

Présents en Visio conférence :

- Mesdames Dominique MOLLIER, Catherine ROGNON, Marie-Pierre ROUGNON-GLASSON, Sandra VETTER, Corinne ZORZIT.
- Messieurs Philippe ROUAULT, Cédric BÔLE, Thierry BRECHBÜHLER, Denis DE LA REUSSILLE, Cédric DUPRAZ, Patrick HERMANN, Théo HUGUENIN-ELIE, David HUOT-MARCHAND, Jean-Daniel JEANNERET, James MICHEL, Miguel PEREZ, Pascal ROUGNON, Fernando SORIA, Pierre VAUFREY.

Absents excusés :

- Mesdames Nancy KAENEL-ROSSEL, Elisabeth REDOUTEY.
- Messieurs Théo BREGNARD, Jean-Noël CUENOT, Claude DUBOIS, Thierry FINCK, Jean-Pierre FRIGO, Bernard JACQUET, Youri JUBIN, Patrick MARTINELLI, Daniel SCHWAAR, Jean-Paul WETTSTEIN.

Etaiement également présents en Visio :

- Madame Léa BRISBARD.

- Messieurs Daniel GRASSI PIRONE, Yannick NANCY.

Absent excusé :

- Monsieur Daniel ROTSCH.

Madame Elisabeth REDOUTEY, Messieurs Jean-Noël CUENOT, Thierry FINCK ont donné procuration respectivement à Monsieur James MICHEL, Madame Dominique MOLLIER et Monsieur Pierre VAUFREY.

Madame Dominique MOLLIER a été élue secrétaire.

---

Monsieur Philippe ROUAULT, Président sortant ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres de l'assemblée nouvellement désignés par leurs collectivités. Il remercie la participation de tous.

Le compte rendu de l'Assemblée générale du 18.02.20 est adopté à l'unanimité.

- **RAPPORT ANNUEL 2020**

Monsieur le Président présente le rapport annuel du GLCT :

L'année 2020 a été fortement impactée par la pandémie de la covid-19 et comme pour de nombreux milieux d'activités, nous avons fonctionné un peu au ralenti. Les différents confinements et restrictions nous ont obligés en particulier de repousser nos séances, d'effectuer certaines de nos rencontres par visioconférence et de retarder certains projets.

Cette année a été aussi marquée par la votation du 28 juin qui a validé la fusion de deux communes de notre GLCT : Le Locle et Les Brenets, qui depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 ne forment plus qu'une seule commune. La partie suisse n'est donc plus représentée que par deux communes : La Chaux-de-Fonds et Le Locle. Au sein du bureau, pour conserver la parité, il a été décidé qu'il y aurait 2 représentants pour La Chaux-de-Fonds et un pour le Locle. Et nous sommes donc heureux d'accueillir Monsieur Jean-Daniel JEANNERET qui connaît particulièrement bien notre GLCT puisqu'il y a œuvré quelques années en tant que coordinateur pour la partie suisse.

L'année 2020 a été aussi une année d'élection au niveau intercommunal en France. Nous remercions Monsieur Bruno TODESCHINI pour toutes ses années d'activité au sein du bureau d'AUD et nous sommes heureux d'accueillir Madame Elisabeth REDOUTEY en tant que représentante de la communauté de communes du Val de Morteau.

## **1. Mobilité**

### **Ligne des Horlogers et ligne Le Locle - Les Brenets**

Cette année a été marquée par la disparition de Monsieur Marcus RIEDER. Personnalité qui a beaucoup œuvré non seulement pour la ligne des Horlogers mais aussi pour la ligne Le Locle - Les Brenets. Il a en particulier étudié les prérequis techniques pour mettre en place une navettisation entre La Chaux-de-Fonds et Morteau et la pérennisation de la ligne Le Locle - Les Brenets.

Il faut espérer que les travaux prévus en 2021 pour améliorer les voies du côté français et la pose de balises françaises KVB sur le territoire suisse pourront avoir lieu malgré la Covid-19. Pour rappel, cela devrait nécessiter la fermeture de la ligne pendant 8 mois.

Pour pérenniser des transports publics fiables entre Le Locle et Les Brenets, le canton propose, dès 2025, le remplacement du petit train qui relie Le Locle aux Brenets par un bus électrique circulant en site propre. Ce bus circulerait à l'emplacement de la voie ferroviaire actuelle, notamment à la sortie du Locle, ce qui permettra d'éviter le goulet d'étranglement du Col-Des-Roches.

### **Le Chemin des Rencontres**

Ce projet initié en 2016, dans le cadre du contrat de station, dispositif signé entre l'état, la région Bourgogne-Franche-Comté et le département du Doubs n'a pas progressé côté français en raison de la résistance de certains propriétaires qui ne souhaitent pas autoriser le passage sur leurs parcelles de terrain. Pour autant, les négociations sont toujours en cours, il a également été envisagé de modifier le tronçon qui pose problème sans vraiment trouver de solutions satisfaisantes.

Côté suisse, le projet de remplacement du petit train des Brenets par un bus électrique pourrait permettre de mettre en place une voie verte à la place du train entre le pont ferroviaire des Frêtes et la gare des Brenets.

### **Infrastructures routières**

Cette année la route H20 reliant Neuchâtel au Col-Des-Roches a été reclassée route nationale et est ainsi devenue la N20. Suite au vote du Parlement Fédéral, les crédits pour la construction des tunnels de contournement du Locle et de La Chaux-de-Fonds qui sont destinés à remplacer les traversées actuelles de ces localités ont été libérés. Les travaux devraient commencer cette année ou l'année prochaine et pourraient engendrer des perturbations au niveau de la circulation routière.

Du côté français, la route des Microtechniques n'est toujours aménagée en 2x2 voies que jusqu'à Fuans. En effet, bien qu'ayant lancé toutes les études et même acquis les terrains, le Conseil Départemental du Doubs a renoncé à aménager lourdement le passage délicat de la côte de Fuans.

### **Promotion du covoiturage dans l'Arc Jurassien**

Le covoiturage a subi un fort ralentissement cette année en lien avec les prescriptions de distanciation pour éviter la propagation de la Covid-19.

Par l'intermédiaire du site « arcjurassien.ch » nous continuons à promouvoir et faire connaître le projet covoiturage dans la région.

Du côté suisse la contribution de nos communes a été répartie sur l'ensemble des montagnes et est maintenant gérée par la région Montagnes Neuchâteloises.

### **Ligne de bus les Brenets – Villers-le-Lac**

Ce dossier pris en charge par le canton n'a pas évolué cette année mais nous espérons qu'un terrain d'entente pourra être trouvé avec la nouvelle grande région Bourgogne-Franche-Comté pour faire avancer ce projet et étudier le partage des frais.

## **Tour de France**

À noter la belle collaboration dont ont fait preuve les villes de Morteau et de La Chaux-de-Fonds pour déposer un dossier de candidature transfrontalière pour deux étapes du Tour de France.

## **2. Communication**

### **Site Internet**

Afin de mieux faire connaître notre Groupement local de coopération transfrontalière, nous avons mandaté le groupe Publipresse à Morteau afin de créer, pour nous, une plateforme permettant d'accroître et de faciliter la coopération et le vivre-ensemble entre tous les acteurs de la société civile au sein de l'AUD. Ce site permettra à l'internaute de connaître les différents lieux de formation mais aussi les lieux où faire du sport, se divertir et se cultiver de part et d'autre de la frontière.

### **Projet ARC AD Interreg V 2017-2019**

Le projet ARC-AD a permis la création d'un outil efficace d'aide à la décision pour la planification locale de l'espace transfrontalier jurassien. Se pose, maintenant, la question de trouver les fonds nécessaires à sa maintenance et à sa pérennisation.

Au vu des montants annuels importants que requiert cette maintenance, AUD imagine une utilisation à plus large échelle pour une répartition plus large des frais.

### **Patrimoine immatériel de l'humanité : savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art**

Après une procédure d'évaluation de plus de 18 mois, l'UNESCO a inscrit mi-décembre les savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Cette inscription met en valeur une tradition vivante emblématique de l'Arc jurassien franco-suisse et du Canton de Neuchâtel en particulier, lequel est déjà inscrit depuis 2009 sur la Liste du patrimoine mondial pour l'urbanisme horloger des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds et depuis 2011 pour cinq sites palafittiques.

## **3. Environnement**

### **STEP commune entre Les Brenets et Villers-le-Lac**

Après plusieurs mois de réflexion l'étude menée par le cabinet français Verdi Ingénierie ayant pour objectif d'étudier la possibilité de faire traiter les eaux usées du village des Brenets par la STEP de Villers-le-Lac, le service cantonal a fait part par courrier de son désaccord sur ce projet.

Cette décision a fortement étonné notre GLCT qui en réfute certaines raisons données. Nous espérons que la nouvelle commune fusionnée du Locle relancera ce beau projet transfrontalier.

### **Parc du Doubs / Parc Naturel Régional du Doubs Horloger**

Le projet de Parc Naturel Régional du Doubs Horloger du côté français avance bien et le syndicat mixte en création pour le porter devrait très bientôt prendre la place du PETR du Pays Horloger.

Pour la Suisse, les autorités nouvellement élues devraient donner un nouveau dynamisme au Parc du Doubs.

Les deux structures ont rapproché leur programme de travail 2020 – 2024, ce qui permettra de renforcer l'intégration de leurs politiques et de mieux se coordonner sur le portage de projets communs.

#### **4. Conclusion**

Merci à toutes les personnes qui ont œuvré durant cette année 2020 marquée par des confinements et des restrictions en lien avec la Covid-19. Merci en particulier aux représentants des communes suisses et de la communauté de communes de Morteau pour leur implication dans la vie de notre GLCT. Merci aussi à nos secrétaires indispensables au bon fonctionnement de notre groupe de travail et à la représentante du RUN qui assure le lien avec l'Association.

#### **L'assemblée prend acte à l'unanimité du rapport annuel du GLCT**

- **COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ET RAPPROCHEMENT DU COMPTE DE GESTION**

Après présentation et examen du compte administratif 2020, les membres de l'Assemblée, après avoir constaté la concordance entre les écritures du compte de gestion et celles du compte administratif, et Monsieur le Président ayant quitté momentanément la séance, approuvent à l'unanimité le compte administratif 2020 du GLCT.

Le Président étant de retour en séance, le compte de gestion est aussi adopté à l'unanimité.

#### ***Approbation à l'unanimité***

- **AFFECTATION DU RESULTAT 2020**

Les membres de l'Assemblée après avoir validé le compte administratif de l'exercice 2020, constatant que le dit compte présente :

- Un déficit cumulé de la section d'investissement de 4 743 € à reporter au D001.
- Un excédent cumulé de fonctionnement ainsi déterminé :
  - Résultat de fonctionnement antérieur reporté : 5 911,51 €
  - Résultat de l'exercice : 22 981,73 €
  - Résultat cumulé d'exploitation au 31/12/2020 : 28 893,24 €

Décide l'affectation du résultat de fonctionnement comme suit :

- Au besoin de financement de la section d'investissement (R1068) : 4 743€
- Reliquat à reprendre au budget 2021 au compte 002 : 24 150,24 €

#### ***Approbation à l'unanimité***

- **BUDGET PRIMITIF 2021**

Le Président présente le détail du budget, qui s'équilibre : fonctionnement 54 332 € et investissement 6 639 €.

Répartition des communes en fonction de la population :

Population	CCVM	20 025	29,18%	20 025	29,18%
	La Chaux-de-Fonds	37 472	54,61%	48 597	70,82%
	Le Locle	11 125	16,21%		
	Total	68 622	100,00%	68 622	100,00%

La participation des communes s'élève à 30 182 €, répartie de la manière suivante :

		Fonct		Invest	Total
Participation	CCVM	8 122,75 €	29,18%	684,86 €	8 807,60 €
	La Chaux-de-Fonds	15 633,11 €	54,61%	848,22 €	16 481,34 €
	Le Locle	4 530,20 €	16,21%	362,92 €	4 893,12 €
	Total	28 286,06 €	100,00%	1 896,00 €	30 182,06 €

### ***Approbation à l'unanimité***

#### **• RENOUELEMENT DES MEMBRES DU BUREAU**

Monsieur Philippe ROUAULT invite les membres de l'Assemblée à procéder à l'élection du bureau du GLCT. Il procède à l'appel à candidature et présente la liste proposée par les membres du comité de pilotage sortant :

- Cédric DUPRAZ, conseiller communal du Locle
- Théo HUGUENIN-ELIE, conseiller communal de La Chaux de Fonds
- Jean Daniel JEANNERET, conseiller communal de La Chaux de Fonds
- Pierre VAUFREY, adjoint au maire de Morteau
- Dominique MOLLIER, maire de Villers-le-Lac
- Elisabeth REDOUTEY, maire de Les Fins

Suite au vote à main levée, la liste présentée obtient la totalité des voix.

Ses membres sont proclamés constituer le bureau de l'assemblée du GLCT.

En application des articles 10-2 et 11-1 des statuts, une suspension de séance est accordée pour que les membres du bureau nouvellement élus élisent en leur sein le Président et le Vice-Président du GLCT.

#### ***Suspension de séance***

Le bureau rejoint l'Assemblée et l'informe qu'il a élu en son sein et à l'unanimité :

- A la présidence : M. Pierre VAUFREY
- A la vice-présidence : M. Théo HUGUENIN-ELIE

Monsieur Philippe ROUAULT cède la présidence à Monsieur Pierre VAUFREY.

Le nouveau Président remercie toute l'assemblée pour la confiance qu'elle lui témoigne à nouveau. C'est aussi la pérennité du Groupement Local de Coopération Transfrontalière qui se réaffirme tous les deux ans.

Monsieur Pierre VAUFREY partage également avec l'ensemble de l'exécutif sortant des remerciements chaleureux et sincères à Monsieur Phillipe ROUAULT, conseiller communal des Brenets qui depuis deux ans assurait avec bonheur la charge de la présidence de l'AUD. Aussi, il exprime sa tristesse de le voir quitter l'exécutif, lui qui a toujours été présent depuis l'entrée de son village dans ce qui n'était encore qu'un groupement intercommunal de réflexion territoriale transfrontalière en 2008.

Le Bureau se compose toujours de six représentants, respectant ainsi la clé de répartition des statuts de AUD. Il salue l'élection de Madame Elisabeth REDOUTEY, Maire de Les Fins qui représentera la Communauté de communes du Val de Morteau et celle de Monsieur Jean-Daniel JEANNERET nouvellement élu au conseil communal de la Chaux-de-Fonds. Si pour Elisabeth c'est un peu l'inconnu, pour Jean-Daniel l'histoire est tout autre, il a été le chef de service des affaires régionales et des affaires extérieures de la Ville de la Chaux-de-Fonds jusqu'en 2018 et à ce titre assistait déjà aux travaux comme chargé de mission. Son amour (et ses compétences) du chemin de fer seront bien utiles dans les prochains mois, comme ils l'ont été en 2015 avec le dossier de navettisation de la ligne des Horlogers.

Le Bureau exprime également tous ses remerciements à Monsieur Yannick NANCY, Directeur du PETR du Pays Horloger, véritable mémoire du groupement, présent dès l'organisation des premières rencontres fondatrices entre Madame Annie GENEVARD et Monsieur Laurent KURTH en 2004-2006 et à ce titre très apprécié. Il assistera toujours aux travaux comme Monsieur Daniel GRASSI PIRONNE et Madame Floriane MAMIE pour le RUN en tant que représentants d'organismes conseils.

Cette restructuration coté France permet d'accueillir une nouvelle chargée de mission en la personne de Madame Léa BRISBARD, du service Partenariat et Projets de la ville de Morteau.

Pour mémoire les principaux enjeux de l'AUD pour son territoire hormis l'économie sont l'accessibilité, l'urbanisation, la formation et le rayonnement de celui-ci :

- Maintien de la ligne des Horlogers en travaillant en outre à une véritable navettisation entre Morteau et la Chaux-de-Fonds.
- Mise en place de parkings-relais P+R aux interfaces de transport pour encourager le rabattement et promouvoir le covoiturage.
- Réactiver la route des microtechniques d'autant que les contournements du Locle et de La Chaux de Fonds sont planifiés et financés (N20).
- Mobilité douce : Chemin des Rencontres, finaliser la connexion entre Le Locle et Villers-le-Lac.
- Communication : Se faire connaître du grand public avec la mise en ligne de notre site Internet début 2021 et travailler ainsi à une véritable citoyenneté transfrontalière.
- Santé : appliquer l'Accord-cadre signé en 2017 pour la santé transfrontalière entre la France et la Suisse. (Oncologie / secours de première urgence)
- Intégration urbaine dans le projet d'agglomération 3e /4e génération et dans les réflexions du Schéma de Cohérence Territoriale.
- Création d'une STEP commune entre les Brenets et Villers-le-Lac.
- Coordination d'une offre touristique transfrontalière.
- Organisation de l'Assemblée Générale de la Mission Opérationnelle Transfrontalière les 21 et 22 septembre 2021 et engagement pour un schéma directeur de coopération transfrontalière.
- Être acteur du futur Parc Naturel Régional du Doubs Horloger (FR) en liaison avec le Parc du Doubs (CH).

- Soutien de la candidature des villes de Morteau et la Chaux-de-Fonds pour une étape du Tour de France.

- **APPROBATION DES STATUTS**

Monsieur le Président présente le projet de statuts révisés résultant de la fusion des communes du Locle et des Brenets en 2020

Cela comprend la suppression de l'appellation « Les Brenets », une révision des modalités de représentation à l'Assemblée et au Bureau des communes suisses ainsi qu'une adaptation des modalités de contribution au fond de projet.

Aussi, le terme « PETR » (Pole d'Equilibre Territorial et Rural) a été remplacé par « PNR » (Parc Naturel Régional) puisque celui-ci devrait voir le jour dans quelques semaines du côté français.

***Approbaton à l'unanimité.***

***Le Président de AUD***

